

Belgium-Walcourt: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 157/2015 15/08/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CPAS de Walcourt

Postal address: Allée du 125e Régiment d'Infanterie 1

Town: Walcourt

Postal code: 5650

Country: Belgium

For the attention of: Maryse Robert

E-mail: maryse.robert@skynet.be

Telephone: +32 71610520

Additional information can be obtained from:

Official name: Cellule architecture

Postal address: Boulevard Léopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

For the attention of: Anne-Catherine Berckmans

E-mail: anne-catherine.berckmans@cfwb.be

Telephone: +32 24133410

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Cellule architecture

Postal address: Boulevard Léopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

For the attention of: Anne-Catherine Berckmans

E-mail: anne-catherine.berckmans@cfwb.be

Telephone: +32 24133410

I.2. Type of the contracting authority

Other: Centre public d'aide sociale

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Walcourt — Désignation d'une équipe d'auteurs de projet en vue des études pour l'établissement d'un plan d'ensemble du site Brichart et des études et du suivi de l'exécution

des travaux pour la construction d'une crèche, d'un ensemble de logements publics, et pour l'aménagement des espaces publics extérieurs.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: L'adresse du site est le 1 Rue de la Station à 5650 Walcourt.

NUTS code BE35 Prov. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché par procédure négociée avec publicité européenne destiné à désigner une équipe d'auteurs de projet en vue de: (lot 1) l'étude pour l'établissement d'un plan d'ensemble du site; l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la construction d'une crèche et pour l'aménagement d'espaces publics extérieurs / (lot 2) l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la construction de 10 logements publics.

Le terrain en question, d'une superficie de 1,20 ha se situe entre le haut et le bas de la ville, en plein centre. Il se trouve à proximité directe du parc communal qui jouxte le Centre culturel et est bordé par la Rue de la Station, la ligne de chemin de fer 132 ainsi que les rivières l'Eau d'Yves et l'Eau d'Heure. Il s'agit d'un ancien site industriel acquis par le CPAS en 2009 et assaini en 2014. Le CPAS souhaite y établir un nouveau petit quartier, de sorte à créer une nouvelle dynamique et une attractivité au sein de la commune. Pour ce faire, elle y installe diverses fonctions: une crèche, des logements publics, des jardins solidaires, des petites zones de plantation, des espaces publics de convivialité. Ces nouvelles infrastructures nécessiteront donc l'aménagement de voiries et places de stationnement. A noter qu'une promenade sera aménagée en bordure des cours d'eau par le CPAS (ces aménagements ne feront donc pas partie de la présente mission). Les auteurs de projet seront également invités à tenir compte de la proximité avec le parc communal et à envisager des connexions entre les deux sites. Ils seront par ailleurs amenés à développer une réflexion en lien avec les risques (moyens et faibles) d'inondation qui affectent la parcelle. A noter qu'une procédure de désignation d'une équipe d'auteurs de projet est actuellement en cours pour la rénovation et l'extension du Centre culturel.

Afin d'obtenir une vision globale et de mettre en oeuvre un ensemble cohérent, le CPAS souhaite dans un premier temps bénéficier d'un plan directeur sur l'ensemble du site.

Le marché porte sur 2 lots. Le lot 2 sera étudié et mis en oeuvre dans le respect du plan d'ensemble établi dans le cadre du lot 1.

Attention: Le Pouvoir adjudicateur a la possibilité d'attribuer les deux lots soit à la même équipe d'auteurs de projet que celle désignée dans le cadre du lot 1, soit à une autre équipe d'auteurs de projet.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les compétences requises pour ce marché sont: l'architecture, le paysage et/ou l'urbanisme, la stabilité, les techniques spéciales, la PEB, l'acoustique, le design mobilier, le design signalétique. Les candidats peuvent associer d'autres compétences utiles.

La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Il sera également demandé aux équipes de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une oeuvre d'art au sein de la crèche, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'oeuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler au stade de l'attribution et il n'est donc pas requis des candidats qu'ils indiquent un artiste à ce stade-ci de la procédure. Le coût de l'oeuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci après.

Le budget global des travaux des deux lots est estimé, en première analyse, à 2 980 000 EUR, TVA et honoraires non compris: lot 1: 1 880 000 EUR (crèche: 1 250 000 EUR, aménagements extérieurs: 630 000 EUR); lot 2: 1 100 000 EUR.

Honoraires pour le lot 1:

— établissement du plan d'ensemble: forfait: 25 000 EUR HTVA

— étude et suivi de l'exécution des travaux liés à la crèche: pourcentage forfaitaire de 13,5 % du montant des travaux, soit 1 250 000 EUR HTVA.

— étude et suivi de l'exécution des travaux liés aux aménagements extérieurs: pourcentage forfaitaire de 10 % du montant des travaux, soit 630 000 EUR HTVA.

Honoraires pour le lot 2:

— étude et suivi de l'exécution des travaux liés à la construction de 10 logements: pourcentage forfaitaire de 11.5 % du montant des travaux, soit 1 100.000 EUR HTVA.

Ces pourcentages sont sujets à révision. Ils se basent sur le décompte final du montant des travaux et concernent l'ensemble des disciplines.

Estimated value excluding VAT: 384 000 EUR

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Établissement d'un plan d'ensemble pour le site, construction d'une crèche comprenant des locaux à vocation communautaire et aménagement des espaces extérieurs.

1) Short description

A. Le plan d'ensemble définit la configuration finale du site. Il fournit une vision globale et aborde l'organigramme fonctionnel, l'implantation des fonctions, les articulations entre les différentes entités, le rapport à l'espace public, les gabarits, le fonctionnement en coupe, l'aménagement des espaces extérieurs et les potentialités en termes de phasage. Il intègre les

données et contraintes du site, minimise les nuisances pour les riverains, organise des connexions avec le parc communal.

A noter que le plan d'ensemble porte sur 40 unités de logements à terme. Des logements de type « housing first » (de type conteneurs) devront par ailleurs être intégrés au projet global.

b. La crèche est destinée à accueillir 36 enfants. Les enfants seront répartis au sein de 3 sections de 12 enfants (0-12 mois / 12-20 mois / 20-36 mois).

La crèche s'intègre dans le cadre du Plan cigogne III phase 1 volet 2 de l'ONE qui regroupe subventionnement des frais de fonctionnement (ONE) et de l'Infrastructure (DGO1).

Les locaux à vocation communautaire sont principalement destinés aux activités liées à la petite enfance (consultation ONE, espace Bébé papote etc.).

c. Les aménagements extérieurs concernent: des espaces publics de convivialité, les accès, les places de stationnement ainsi que le lien avec le parc communal.

Les aménagements des espaces extérieurs seront réalisés au fur et à mesure des subsides obtenus pour les différents bâtiments.

2) CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Construction de 10 logements.

1) Short description

Les logements publics à aménager sur le site concerneront 10 unités. Ces logements seront développés avec une orientation intergénérationnelle; ils comprendront en effet 5 logements pour personnes âgées et 5 logements pour de jeunes ménages avec deux enfants. Ils devront par ailleurs être exemplaires sur le plan des performances énergétique et environnementale.

Les 30 autres unités de logements (le lot 1 porte sur 40 unités à terme) seront exécutées dans le cadre d'étapes ultérieures, en fonction des financements obtenus et sur base d'autres marchés de service.

Les travaux du lot 2 seront entre autres financés dans le cadre des futurs aménagements communaux.

2) CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Attention: les différentes tranches de la mission classique d'architecture (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, projet définitif, mise en concurrence, contrôle de l'exécution — en

ce compris réception provisoire, décompte final et réception définitive) sont dénommés stades. Ces stades doivent cependant bien être considérés comme des tranches au sens de la loi sur les marchés publics.

Le cautionnement est constitué par stades regroupés en 1. esquisse, avant-projet et permis d'urbanisme, 2. projet définitif et mise en concurrence et 3. contrôle de l'exécution et réceptions. Il représente 5 % du montant dû à chacun des 3 groupes de stades.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les modalités de l'article 160 de l'arrêté royal du 14.1.2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics sont d'application.

Le Pouvoir adjudicateur proposera le fractionnement des honoraires en stades dans le cahier des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La sous-traitance ou les associations momentanées de bureaux d'études et d'architecture sont admises. En cas d'association momentanée, les membres de celle-ci seront tenus de s'engager solidairement et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du Pouvoir adjudicateur; ce représentant sera l'auteur de projet architecte et le pilote de l'équipe candidate.

Une déclaration d'intention signée par toutes les parties doit donc être jointe au dossier de candidature. Cet engagement implique que chaque membre de l'association momentanée devient mandataire de l'équipe candidate.

A l'exception des architectes, des urbanistes et/ou des paysagistes, un opérateur économique peut faire partie de plusieurs équipes d'auteurs de projet en qualité de sous-traitant. Sans préjudice du point précédent, un opérateur économique ne peut être candidat (mandataire direct ou associé dans l'association momentanée) que pour une seule équipe.

Attention: au vu de la compétence urbanisme / paysage particulièrement relevante au sein de la présente mission, il est précisé qu'un même bureau de paysage / urbanisme, s'il peut faire partie de plusieurs équipes candidates, ne pourra faire partie que d'une seule équipe sélectionnée. Cela signifie donc qu'au terme de la réunion de sélection qualitative, le Jury proposera au Pouvoir adjudicateur une sélection d'équipes associant chacune un bureau de paysage / urbanisme différent.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Concernant la situation personnelle des opérateurs économiques:

L'article 61 § 1er de l'arrêté royal du 15.7.2011 (relatif à la participation à une organisation criminelle, la corruption, la fraude et le blanchiment de capitaux) est applicable de plein droit à la présente procédure. Relativement à l'article 61 § 2, les situations d'exclusion retenues pour ce marché sont: être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale, avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes mais également ne pas être en état ou en cours de procédure de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

Le(s) mandataire(s) joindr(a)ont à leur/son dossier de candidature, une déclaration sur l'honneur attest(ant) qu'il(s) ne se trouve(nt) pas dans l'une des situations d'exclusion décrites dans le paragraphe précédent.

ATTENTION: pour rappel, une fausse déclaration sur l'honneur expose à des poursuites pénales et risque de mettre en difficulté toute la procédure.

Le Pouvoir adjudicateur vérifiera la situation des candidats proposés à la sélection soit directement en consultant les bases de données du Fédéral ou l'application Digiflow, soit, quand cette vérification préalable ne peut s'effectuer, en demandant au candidat de lui communiquer les attestations requises par la réglementation.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'inviter les candidats ou les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les renseignements et documents concernés et à quelque stade que ce soit de la procédure de passation, s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation de tout soumissionnaire. La situation de l'équipe la mieux classée au terme de la procédure sera nécessairement revérifiée avant l'attribution du marché.

— Concernant les exigences relatives à l'inscription au registre de la profession:

Le pilote de l'équipe (tel que défini au point III.1.3) joindra à son dossier de candidature la preuve de son inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans son pays d'origine.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le(s) mandataire(s) joindra(ont) à leur dossier de candidature la preuve de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de faisabilité et attestant que le(s) mandataire(s) est (sont) assurable(s, ensemble) pour la mission portant sur un dossier d'un montant minimum équivalent au montant des travaux, soit 2 980 000 EUR HTVA (article 67 de la loi du 15.7.2011).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Par l'application combinée des articles 68 et 72 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le candidat devra fournir:

(1) Une note expliquant ses motivations à présenter sa candidature en faisant valoir comment elle entend mettre en oeuvre son savoir faire compte tenu de la programmation prévue pour le lieu, du contexte existant, des contraintes et enjeux (une page A4, maximum .4000 signes espaces compris)

(2) Une note où le candidat expliquera comment il a composé l'équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant, en association et/ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici, et en quoi ils se complètent (une page A4, maximum 4 000 signes espaces compris)

(3) — Une liste définissant le rôle (compétence(s) assumée(s)) de chaque partenaire dans l'équipe auteur de projet mise en place, ainsi que leur statut au sein de l'équipe (mandataire ou sous-traitant); cette liste reprendra aussi pour le(s) mandataire(s) le numéro de TVA ainsi que les coordonnées: mail, adresse postale et téléphone; enfin, la liste mentionnera la qualification professionnelle des différents membres du personnel chargé de l'exécution du service, leurs compétences spécifiques ou formations complémentaires (une page A4)

— Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture et d'urbanisme et/ou paysage, la liste des projets en cours avec le planning prévisionnel.

— Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture et d'urbanisme et/ou paysage, le cas échéant, la liste des prix reçus et/ou des publications dont son (leur) travail a fait l'objet.

— Pour chaque opérateur économique, un document reprenant les principales missions

pouvant constituer des références, construites ou non, avec, au minimum, leur date de réalisation, leur destinataire, le type de maîtrise d'ouvrage (association momentanée, sous-traitance, collaboration extérieure, etc.), leur montant, la précision du type d'intervention (rénovation, nouvelle construction, etc.) et du statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.).

(4) La présentation détaillée de trois références pertinentes (construites ou non) au cours des cinq dernières années. Ces trois références seront issues des productions tous membres de l'équipe confondus. La présentation se fera uniquement à l'aide des documents suivants:

— un texte introductif justifiant la pertinence de chaque référence par rapport à l'objet du marché (max 300 signes espaces compris/référence);

— photos et/ou dessins, plans, croquis (max 6) permettant de juger la qualité des références présentées;

— une note d'une demi-page (max 2000 signes, espaces compris) présentant le parti architectural du projet, la façon dont les problématiques énergétique et environnementale ont le cas échéant été intégrées au projet, les solutions techniques originales, le rôle du (ou des) prestataire(s) de la référence, le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.), la surface plancher, le budget et les moyens humains mis en oeuvre; si la référence est en cours d'étude ou de chantier, une attestation de bonne exécution émanant du maître de l'ouvrage; si la référence a été construite, l'indication des montants de l'estimation, de l'adjudication et du décompte final, éventuellement accompagnée d'une note justificative. Les dates suivantes (le cas échéant), au minimum devront être renseignées: lancement du marché de services, début et fin des études, début et fin du chantier.

Attention: tout document supplémentaire de type CV, diplôme, moyens techniques du bureau, ... est proscrit.

(5) Un cd-rom ou autre support informatique contenant une version numérique en qualité d'impression de l'ensemble des documents décrits aux points (1) à (4) de cette section.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 4

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les offres seront constituées d'une pré-esquisse permettant au Jury de se rendre compte des options paysagères, architecturales, fonctionnelles et conceptuelles proposées par les candidats retenus. Ces offres faisant l'objet d'un dédommagement, il est nécessaire de limiter le nombre des candidats. La qualité d'une candidature sera évaluée par le même Jury. Le respect des consignes du présent avis ainsi que la clarté du dossier de candidature seront également appréciés.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

WAL/BRI/2015

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

1.10.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

@Ref:00980696/2015014286

(1) Le dossier de candidature doit être établi en 2 exemplaires. L'un des exemplaires portera la mention original et l'autre la mention copie. En cas de contradiction entre les exemplaires, celui réputé original fait foi.

(2) L'ensemble des documents composant le dossier de candidature doivent être au format A4.

(3) La procédure se déroule en deux temps: 1) Sélection qualitative: sélection de 3 à 4 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers seront invités à remettre offre; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale.

(4) Pour les équipes qui souhaitent visiter le site avant le dépôt des candidatures, 4 moments sont prévus: le 20.8.2015 de 14:00 à 18:00, le 29.8.2015 de 9:00 à 13:00, le 8.9.2015, de 9:00 à 13:00 et le 16.9.2015 de 14:00 à 18:00. L'adresse du site est le 1 Rue de la Station à 5650 Walcourt.

Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les équipes retenues après la sélection qualitative.

(5) Le Cahier spécial des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre.

(6) Le Pouvoir adjudicateur sera assisté dans ces choix par un Jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs au Pouvoir adjudicateur, soit des représentants du CPAS de Walcourt, des représentants de la Ville, en ce compris du service de l'Urbanisme, mais également des représentants de la Fédération Wallonie Bruxelles (Cellule architecture), de la Région Wallonne ainsi que 3 experts extérieurs.

(7) Chaque équipe auteur de projet sélectionnée ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier spécial des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 6 000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire de chacun des lots, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera comptée en sus. La TVA sera alors comptée en sus.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé administratif: requête introduite le plus rapidement possible;

— demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.8.2015